



## RENCONTRES NATIONALES DE L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE 2025

### Meilleur mémoire en droit immobilier / droit foncier **Prix Denis FRANÇOIS**

**L**e prix Denis FRANÇOIS distingue chaque année les trois meilleurs mémoires de fin d'études en droit immobilier/foncier. Les prix seront décernés, pour la période universitaire 2024 et 2025, aux mémoires présentés dans les domaines de l'industrie immobilière et plus spécifiquement dans les **domaines de l'expertise en évaluation immobilière** (bail commercial, copropriété, droit foncier, promotion immobilière, construction, urbanisme, ...).

**Article 1 / Organisation.**- Créé et coordonné par la société EDILAIX, ce prix est attribué avec le concours des responsables de fin d'études des établissements qui souhaitent y participer.

**Article 2 / Objet.**- Le prix Denis FRANÇOIS est destiné à récompenser les meilleurs mémoires :

- de Master 2 spécialisé en droit immobilier (RNCP de niveau 7 minimum) ;
- de fin d'études des écoles d'ingénieurs formant aux métiers de géomètres-experts.

**Article 3 / Présélection.**- Sont admis à concourir les étudiants dont les travaux de fin d'études bénéficient d'une note supérieure ou égale à 15 et ayant fait l'objet d'une recommandation de leur directeur de recherche.

**Article 4 / Dépôt des candidatures.**- Les étudiants candidats fournissent :

- une présentation du mémoire : intitulé, directeur de recherche, date de soutenance, note obtenue ;
- une présentation sommaire d'une page maximum résumant les axes principaux de l'analyse.

Aucune demande ne sera prise en compte après le 15 septembre 2025.

**Article 5 / Composition du jury.**- Le jury est ouvert aux directeurs de recherches des Masters concourant à ce prix Denis FRANÇOIS. M. Jean-Jacques MARTEL, maître de conférences, associé à Lille, docteur en droit préside le jury.

**Article 6 / Modalités de délibération.**- Une attention particulière sera accordée aux mémoires présentant une transversalité juridique, économique, environnementale et technique.

En cas d'égalité parfaite, il revient président du jury de départager les candidats.

Le lauréat sera informé par tout moyen à la convenance du jury qui lui précisera à cette occasion les modalités de remise de ce prix.

Le jury se réserve toutefois la possibilité de ne pas remettre de prix si aucun des mémoires reçus ne lui semble le mériter.

**Article 7 / Prix.**- Le Meilleur mémoire sélectionné se verra remettre un chèque de 1 200 € ; le lauréat pourra se prévaloir du titre de Lauréat du Prix Denis FRANÇOIS. Le deuxième mémoire se verra attribuer un chèque de 500 € et le troisième, un chèque de 300 €.

Il pourra être proposé aux lauréats un temps de présentation de son travail le jeudi 16 octobre 2025, jour de la remise des prix et premier jour des 11<sup>e</sup> Rencontres nationales de l'expertise immobilière.

**Article 8 / Publication du présent règlement.-** Le règlement est publié sur le site Internet d'EDILAIX et relayé par les établissements partenaires. Il peut être transmis également à toute personne qui en fait la demande. Toute modification éventuelle du présent règlement pourra être prise à l'initiative du jury ou de la société EDILAIX et sera mise en ligne.

**Article 9 / Modalités de participation.-** Renseignements et inscriptions auprès de la société Edilaix : 33 cours de Verdun-Récamier CS 30241, 69 287 LYON CEDEX 02  
[info@groupe-edilaix.com](mailto:info@groupe-edilaix.com), à l'attention de Yves STERVINO (04 72 49 79 11)

Etabli à Lyon, le 15 avril 2025



**A propos de Denis FRANÇOIS.-** Acteur de l'industrie immobilière, Denis FRANÇOIS a été membre fondateur du Comité d'application de la Charte de l'Expertise Immobilière.

Certifié FRICS, REV, il a cumulé les distinctions : président de TEGoVA, président de l'AFREXIM, administrateur de la Chambre des experts immobilier de France, membre du comité scientifique d'IPI, vice-président de la Fédération Française des Experts en Evaluation, ainsi que de l'Institut du Financement des Professionnels de l'Immobilier. Denis FRANÇOIS était Président d'Honneur de l'Institut Français de l'Expertise Immobilière (IFEI).

**A propos de la société EDILAIX.-** Société d'éditions et de formations juridiques, Edilaix publie des revues et des ouvrages en droit immobilier et droit foncier. Organisme certifié Qualiopi, Edilaix forme 1 500 professionnels chaque année.

**A propos des RNEI.-** Créées en 2015, les Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière, organisées par Edilaix, est un événement interprofessionnel majeur servant de support à des formations de haut niveau pour les experts en évaluation immobilière et foncière.